



0

Bases statistiques et produits généraux
Statistische Grundlagen und Übersichten
Basi statistiche e presentazioni generali

Neuchâtel, le 22 août 2005

Programme d'analyses du Recensement fédéral de la population 2000

Résumés des nouvelles parutions à l'occasion de la rencontre avec les médias à l'île Saint-Pierre, le 22 août 2005

Les niveaux géographiques de la Suisse – Les migrations internes en Suisse – Migrants et marché du travail – Familles et migration – Les générations face au marché du travail

.....

Renseignements :

Werner Haug, vice-directeur OFS, tél. : 032 713 66 85

e-mail : Werner.Haug@bfs.admin.ch

Numéro de commande : 001-0074

Table des matières

Programme d'analyses du recensement 2000,
nouvelles parutions du mois d'août 2005

Les niveaux géographiques de la Suisse	5
Les migrations internes en Suisse	7
Migrants et marché du travail	9
Familles et migration	11
Les générations face au marché du travail	13

Les Actualités statistiques de l'OFS du 22 août 2005,
intitulées « [Vers de nouvelles frontières?](#) » donnent un
aperçu complet du programme d'analyses et de
publications du recensement de la population 2000.
(Numéro de commande : 001-0065)



Les niveaux géographiques de la Suisse

La publication « Les niveaux géographiques de la Suisse » apporte une vue d'ensemble de l'état et de l'évolution des régionalisations de la Suisse, en ces temps où une mutation s'amorce en faveur d'entités territoriales plus grandes. L'étude fournit des informations sur l'historicité et l'importance actuelle des unités territoriales institutionnelles du pays (cantons, districts et communes), des espaces de la politique régionale (régions d'aménagement du territoire et régions de montagne, zones de redéploiement économique, régions transfrontalières et régions de montagne européennes), ainsi que des régionalisations et typologies spatiales élaborées pour des raisons analytiques (agglomérations, aires métropolitaines, mais également régions linguistiques). Elle comprend, pour chaque régionalisation, une description de son évolution ainsi qu'une carte et une liste des communes qui la composent. La publication contient également l'inventaire des régions transfrontalières et des régions de la statistique européenne NUTS (Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques) pour l'ensemble des 25 pays membres.

Les unités administratives et politiques au début d'une phase de mutation

La structure spatiale institutionnelle de la Suisse se trouve dans une phase qui laisse présager une rupture. Jusqu'en 2000, la structure politique et administrative de la Suisse en cantons, districts et communes a connu très peu de changements comparée à la plupart des autres pays européens. La Suisse n'avait notamment pas participé aux courants des réformes territoriales des années 1960 et 1970 dans la majorité des pays européens (fusions de communes dans les pays nordiques, en Belgique et en Allemagne ; processus de régionalisation en France, Italie, Espagne ou Grèce).

Des réformes territoriales s'amorcent dans plusieurs cantons

Pourtant, depuis 10 ans environ, des réformes territoriales s'amorcent dans plusieurs cantons, soit au niveau des communes (FR, TG, TI, VS, LU, GL, SH), soit au niveau des districts (GR, SG, BE, VD). Entre 1990 et 2000, à part la réforme communale en Thurgovie, seule 28 communes ont été dissoutes par fusion, principalement dans le canton de Fribourg. Le rythme de ces modifications s'est nettement accentué : depuis le recensement 2000 jusqu'au début 2005, 133 communes ont été supprimées par fusions, ce qui correspond à 4,5% de l'effectif – jamais dans le passé, une si forte dynamique a été observée. Au regard des politiques cantonales menées actuellement, le processus va

probablement s'accélérer ces prochaines années. Il semble ainsi se dessiner une volonté politique de mieux faire correspondre les territoires institutionnels aux espaces fonctionnels et de parvenir à créer des unités plus grandes.

Prédominance des entités suprarégionales

Dans le passé, l'hétérogénéité des cantons et l'inadéquation croissante de leurs délimitations par rapport aux réalités économiques et démographiques ont favorisé l'émergence de régionalisations les plus diverses, souvent pour pallier à des problèmes de développement territorial. Des régions d'aménagement du territoire ont été créées pour piloter et coordonner la croissance urbaine, des régions de montagne pour compenser l'émigration vers les villes ou des zones de promotion économique dans des régions industrielles à problème. Ces régionalisations font actuellement l'objet de réflexions dans le cadre de la nouvelle politique régionale. Parallèlement, la collaboration intercommunale et interrégionale s'est progressivement renforcée et traduite en syndicats de communes destinés à résoudre des problèmes de politique sectorielle. Toutes ces mesures ont eu des implications territoriales tendant à substituer aux anciennes délimitations de nouvelles entités spatiales surparégionales.

Déplacement des enjeux de la politique territoriale vers les agglomérations

L'extension des zones d'attraction des pendulaires ayant été considérable durant les trois décennies écoulées grâce au développement des voies de communication et à la mobilité accrue, le changement d'échelle au niveau spatial a modifié les structures régionales. Des aires métropolitaines se sont formées autour des grandes agglomérations et la majorité des centres moyens du Jura et des Alpes ont vu leur accessibilité améliorée. Cette évolution va orienter à différents niveaux la politique régionale suisse. Cette politique sera plus fortement axée sur les problématiques urbaines, les relations internationales et devra donc avoir une vision d'ensemble de l'espace national et transnational. La statistique suisse a développé, pour des raisons analytiques, la définition des agglomérations. Utilisée pour la première fois en 1930, la délimitation des agglomérations a été adaptée pour la 7^e fois en 2000 ; depuis 1990, des aires métropolitaines regroupent des agglomérations autour des grandes métropoles du pays.

Renseignements :

Martin Schuler, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, tél. : 021 693 34 24

Centrale d'information sur le recensement de la population, tél. : 032 713 61 11 ou 032 713 62 10

Nouvelle parution :

Schuler M., Dessemontet P., Joye D., 2005, Les niveaux géographiques de la Suisse, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, N° de commande : 001-0033. Prix : 49.- (TVA non incluse)

Les migrations internes en Suisse

En Suisse, les migrations internes jouent un rôle de plus en plus important dans l'accroissement démographique des régions. Elles restent toutefois un phénomène limité dans l'espace et ne dépassent le plus souvent pas les frontières cantonales. Le comportement migratoire des individus est notamment influencé par l'âge, l'état civil, le nombre d'enfants, la formation et la profession. Des facteurs locaux, tels que le marché immobilier ou le taux d'imposition, jouent cependant aussi un rôle non négligeable. Les migrations internes se concentrent sur les centres moyens et les grands centres, mais ce sont les communes ou les régions à la périphérie de ces centres qui connaissent la plus grande attractivité.

Progression des migrations sur de courtes distances

Entre 1995 et 2000, un quart de la population résidente âgée de 15 ans et plus a migré. Plus de 80% de ces migrants ont changé de domicile à l'intérieur des frontières nationales. Les migrations internes sont avant tout un phénomène limité dans l'espace. Les frontières cantonales ont ainsi été franchies dans seulement 28% des cas. Ce phénomène s'est même nettement accentué ces trente dernières années : de 1970 à 2000, les migrations de courte distance ont augmenté de 46%, tandis que celles effectuées sur de plus longues distances ont diminué de 30%. La majorité des migrations ont lieu dans un rayon d'une heure de trajet maximum entre l'ancien domicile et le nouveau.

Le comportement migratoire est influencé par des facteurs individuels

Des facteurs individuels, de nature sociodémographique et socioprofessionnelle, conditionnent le comportement migratoire, c'est-à-dire le volume des flux migratoires. La mobilité est la plus grande chez les adultes âgés de 20 à 40 ans, les personnes célibataires ou divorcées, les couples sans enfant, les titulaires d'une formation tertiaire et les locataires. La propension à migrer diminue par contre nettement avec l'âge, le nombre plus élevé d'enfants et l'acquisition d'un logement ; elle est aussi plus faible chez les personnes ayant un faible niveau de qualification. On observe encore qu'au fil du temps, les personnes de 25 à 64 ans sont devenues plus mobiles, contrairement aux personnes plus âgées et, surtout, aux jeunes de moins de 25 ans.

... et des facteurs locaux

La probabilité de migrer est ainsi plus grande si la région ou la commune de destination offre un plus large choix de logements que la commune du domicile actuel, si les prix de l'immobilier y sont plus avantageux et le taux d'imposition plus faible. Quant à la distance entre l'ancien et le nouveau lieu de domicile, elle influence la décision de migrer dans des proportions diverses. La personne qui décide de changer de domicile pour des raisons professionnelles ou pour suivre une formation est ainsi davantage prête à s'éloigner que celle qui désire améliorer ses conditions de logement.

L'attractivité des couronnes externes d'agglomération est la plus grande

Les migrations internes conditionnent largement le potentiel de croissance des régions et confirment l'existence d'un clivage centre-périphérie. Les migrations se concentrent sur quelques pôles : les cinq grands centres de Zurich, Genève, Berne, Bâle et Lausanne, ainsi que Winterthur, Lucerne et Saint-Gall. Ces pôles urbains totalisent à eux seuls 12% environ des migrations. Un volume élevé de migrations n'est cependant pas synonyme d'une plus grande attractivité. Ce sont en effet les communes et régions situées à la périphérie de ces centres urbains qui attirent le plus les migrants. L'extension croissante des agglomérations, encore accentuée par la séparation toujours plus poussée entre le lieu de domicile et le lieu de travail, a modifié la donne. Les couronnes internes des agglomérations, déjà densément peuplées, ont vu leur attractivité décliner au cours des trente dernières années au profit des couronnes externes. Parallèlement, certains centres qui se

dépeuplaient depuis des années ont regagné en attractivité (principalement les villes de Zurich, Lucerne et Lausanne).

Les centres urbains attirent les jeunes

L'attractivité des régions varie aussi en fonction des catégories de la population. Selon l'âge, le niveau de formation, le type de ménage ou de logement des migrants potentiels, telle ou telle région sera plus ou moins attractive. Les centres de Zurich, Bâle, Genève, Winterthur, Saint-Gall, Lausanne et Berne, mais aussi la périphérie des centres de moyenne importance attirent les jeunes âgés de 20 à 24 ans. A l'inverse, les jeunes adultes de 25 à 39 ans s'établissent principalement dans les communes périurbaines, les communes à fort niveau de revenu et les communes rurales de navetteurs.

Renseignements :

Sara Carnazzi Weber, Credit Suisse Group, Economic Research, Zurich, tél. : 01 333 58 82 ou 079 230 57 55

Centrale d'information sur le recensement de la population, tél. : 032 713 61 11 oder 032 713 62 10

Nouvelle parution :

Carnazzi Weber S., Golay S., 2005, Interne Migration in der Schweiz, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, numéro de commande : 001-0053.

Prix : Fr. 20.-- (TVA non incluse)

Migrants et marché du travail

Les personnes originaires des Etats membres de l'UE/AELE et d'Amérique du Nord forment un groupe plus ou moins homogène, caractérisé par une forte participation à la vie active, une proportion relativement élevée d'indépendants et un faible taux de chômage. Les Portugais occupent une place à part sur le marché suisse du travail en affichant un taux d'activité important, un niveau de formation modeste et une faible proportion d'indépendants. Chez les personnes originaires de l'Ancienne Yougoslavie et de Turquie, l'image est plus hétérogène. La plupart des groupes de migrants extraeuropéens présentent des taux d'activité inférieurs à la moyenne bien que leur niveau de formation soit relativement bon. Mais, en général, plus ils séjournent depuis longtemps en Suisse, plus leurs difficultés d'intégration sur le marché du travail s'aplanissent. La connaissance de la langue locale est un facteur important d'employabilité et de mobilité sociale.

Forte augmentation des personnes très qualifiées

La structure de qualifications des emplois en Suisse n'a cessé de s'améliorer dans les années 1990 : en 2000, 50% des actifs occupés avaient un emploi hautement qualifié (selon la définition de l'OCDE), contre 28% en 1980. La part des professions hautement qualifiées a atteint 39% chez les actifs occupés de nationalité étrangère en 2000 et même 62% chez les immigrés récents (contre 23% en 1990). Trois quarts des immigrés récents très qualifiés sont originaires de pays d'Europe du Nord et d'Europe de l'Ouest, notamment d'Allemagne et de France. Les immigrés récents venus d'Espagne ou d'Italie exercent eux aussi, pour 40% d'entre eux, des professions hautement qualifiées et présentent une structure de qualifications bien meilleure que leurs prédécesseurs. Les Portugais, qui travaillent principalement dans le bâtiment, l'agriculture et le tourisme, font exception. Dans ce groupe de population, la part de personnes occupant un emploi hautement qualifié a en effet régressé pour n'atteindre plus que 6%. Elle est aussi relativement faible chez les actifs occupés de Serbie-et-Monténégro, de Bosnie-et-Herzégovine, de Macédoine et de Turquie (de 15 à 30%, tendance à la hausse).

Les non-européens et les femmes sont souvent surqualifiés

Nouveaux arrivés dans le pays, les migrants ont souvent du mal à trouver un emploi qui corresponde à leur niveau de formation. Le problème de la surqualification ne touche cependant pas beaucoup plus les personnes

originaires des pays de l'UE/AELE ou d'Amérique du Nord que celles de nationalité suisse. Il est en revanche trois à quatre fois plus fréquent chez les actifs occupés originaires d'Europe du Sud-Est, d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Enfin, il touche les femmes dans des proportions significativement supérieures aux hommes.

Participation à la vie active plus élevée pour les femmes étrangères avec des enfants

Dans les années 1990, la participation des femmes suisses à la vie active a fortement progressé, passant à 78%, tandis que celle des étrangères fléchissait à 77%. Mais c'est seulement si elles n'ont pas d'enfants en âge scolaire que les Suissesses participent plus à la vie active que certaines étrangères. Elles sont en effet encore relativement nombreuses à cesser de travailler ou à réduire leur taux d'occupation lorsque leurs enfants sont âgés de moins de 15 ans. Les Allemandes et les Nord-Américaines ont un comportement comparable. Chez toutes les autres nationalités, le taux d'actives occupées des mères de famille est plus élevé que chez les Suissesses.

La durée du séjour et les connaissances linguistiques favorisent la participation à la vie active

La participation à la vie active des femmes qui séjournent depuis longtemps en Suisse est plus grande. Leur taux d'activité est sensiblement plus élevé que celui des femmes vivant depuis peu de temps en Suisse et qui, souvent, ont rejoint ou accompagné leur mari qui

travaille dans notre pays. Le niveau de formation, la maîtrise de la langue locale et le lieu de domicile sont autant de facteurs, en plus de la durée de séjour, qui favorisent l'intégration professionnelle des migrants. Les villes offrent aussi de meilleures perspectives d'emploi que les zones rurales.

Des facteurs structurels font obstacle à l'insertion professionnelle

Toutes les données sur le chômage montrent que les chances de trouver un emploi sont plus faibles pour les personnes sans formation ou sans titre reconnu. Cet état de fait explique, par exemple, en grande partie le chômage chez les Italiens et les Turcs. D'un autre côté, des facteurs objectifs, tels que la durée de séjour et la formation n'expliquent – surtout chez les hommes étrangers – qu'une part relativement petite du taux plus élevé de sans-emploi. On en déduit que certains groupes de la population résidante de nationalité étrangère, en particulier les ressortissants de pays non membres de l'UE/AELE, de pays en développement ou de pays émergents, sont désavantagés par des facteurs structurels (tels que la non-reconnaissance des diplômes et la discrimination lors de la recherche d'emploi).

Les indépendants se font plus nombreux

De 1990 à 2000, la part des indépendants en Suisse est passée de 9,2% à 12,8% (actifs occupés dans l'agriculture non compris). Cet accroissement a touché aussi bien les Suisses (13,8% d'indépendants en 2000) que les étrangers (9,2%). Il est intéressant de remarquer que l'on trouve la proportion la plus élevée d'indépendants (14,5%) chez les Suisses naturalisés, dont le niveau de formation est aussi supérieur à la moyenne. La stabilité de leur séjour et l'égalité de droits dont ils bénéficient sont deux éléments qui sont favorables à l'exercice d'une activité indépendante.

Dans le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie, la proportion d'indépendants d'origine étrangère est même supérieure à celle des Suisses de naissance. Dans les professions libérales (médecins, avocats, architectes, etc.), par contre, les migrants sont rares, l'exercice de ces professions étant soumis à des exigences sévères et les conditions d'admission étant très strictes.

Renseignements :

Werner Haug, Office fédéral de la statistique,
tél. : 032 713 66 85

Philippe Wanner, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel,
tél. : 032 718 39 35 ou 078 806 28 69

Centrale d'information sur le recensement de la population,
tél. : 032 713 61 11 ou 032 713 62 10

Nouvelle parution :

Haug W., Wanner P. (éds), 2005, Migrants et marché du travail : compétences et insertion professionnelle des personnes d'origine étrangère en Suisse, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, numéro de commande : 001-0055. Prix : Fr. 20.-- (TVA non incluse)
Avec les contributions de : Marco Pecoraro, Lorenz Widmer et Rosita Fibbi ; Etienne Piguet et Roger Besson ; Jürg Guggisberg et Stefan Spycher

Familles et migration

Les comportements familiaux des migrants vivant en Suisse restent influencés par les modes de vie prévalant dans leur pays d'origine. Ainsi, les calendriers de départ du foyer parental ou du mariage chez les jeunes adultes étrangers montrent des schémas généralement à mi-chemin entre ceux observés dans les pays d'origine et ceux du pays d'accueil. Ceci est le cas non seulement pour les migrants récents, mais parfois aussi pour les enfants de la deuxième génération (nés en Suisse). Les comportements de vie en couple et de fécondité restent également influencés par les pratiques du pays d'origine. Les conditions d'habitation des familles sont pour leur part très variées, d'une collectivité à l'autre.

L'accroissement de la migration familiale a été l'un des faits marquants de ces dernières décennies. Il soulève diverses questions liées à l'adéquation entre politiques migratoires et évolutions familiales, et nécessite une compréhension des dimensions familiales de la migration, mais aussi des comportements familiaux des migrantes et des migrants.

Des mariages très précoces

Alors que l'âge moyen au mariage dépasse les 28 ans pour les Suissesses, au sein de certaines collectivités originaires de Turquie et des pays des Balkans, plus de quatre femmes sur dix se sont mariées avant ou pendant l'année de leurs 20 ans. Une femme portugaise sur quatre a également célébré son mariage avant ou pendant l'année du 20^e anniversaire. Ces écarts de calendriers caractérisent autant les migrantes de ces collectivités que leurs enfants nés en Suisse. Parmi les principaux groupes d'étrangers, seules les Françaises et les Allemandes montrent une entrée tardive dans la vie nuptiale, puisqu'à 25 ans, 24% et 13% des ressortissantes de ces nationalités sont mariées (contre 23% pour les Suissesses).

Un départ du foyer parental tardif pour les Italiens et les Espagnols

Le départ du foyer parental survient tardivement pour les jeunes Italiens et Espagnols, confirmant le modèle prévalant dans le pays d'origine, selon lequel la cohabitation entre parents et enfants est très longue. Ainsi, si on ne prend en compte que les étrangers nés en Suisse en 1975, la proportion de ceux vivant avec au

moins un de leurs parents est de 49% chez les Italiens (32% chez les Italiennes) et de 42% chez les Espagnols (27% chez les Espagnoles) contre 37% pour les Suisses et 20% pour les Suissesses.

Single : un mode de vie qui touche moins les étrangers

Le phénomène des ménages d'une personne vaut aussi bien pour les Suisses que pour les migrants des pays limitrophes, mais est plus rare dans les collectivités du Sud de l'Europe et de l'Europe communautaire. Ainsi, pour les jeunes de 15 à 34 ans, ce mode de vie est moins fréquent chez les Turcs (7% vivent en ménage individuel), les Yougoslaves (5%) et les Portugais (13%), que chez les Suisses (18%). Dans ces collectivités migrantes, les femmes sont quant à elles systématiquement moins nombreuses à vivre seules que leurs homologues masculins.

Des niveaux de fécondité variables

La reproduction des comportements du pays d'origine conduit par ailleurs à une fécondité relativement faible parmi les ressortissantes des pays du Sud de l'Europe : les Italiennes en Suisse dénombrent en moyenne 1,29 enfant vers l'an 2000, contre 1,24 pour les Espagnoles. Ces valeurs sont proches de celles observées dans les pays d'origine. En revanche, les ressortissantes de Serbie-et-Monténégro (y compris la province du Kosovo) avec 2,60 enfants, de Macédoine (2,40 enfants), des pays africains (2,19 enfants) et d'Asie (2,12 enfants) montrent un nombre moyen d'enfant par femme élevé, situé

généralement à mi-chemin entre la valeur observée dans leur pays d'origine et celle des Suissesses.

Des calendriers d'événements bouleversés par les mouvements migratoires

Au-delà de ces tendances, on remarquera que les liens de causalité entre le mouvement migratoire et les différents événements familiaux sont fortement interdépendants. Dans certains cas, la migration est provoquée par un événement familial (par exemple quand elle est motivée par la volonté de rejoindre un conjoint) ; dans d'autres cas, l'événement familial (une naissance, un mariage par exemple) peut être retardé ou rendu impossible par la migration. Il résulte de ces liens des situations complexes ou à risques de précarité ou de solitude, traduites par exemple par la proportion élevée de ménages individuels (chez les ressortissants allemands, français, africains ou américains) ou de ménages monoparentaux (chez les Africains et Américains).

Des conditions d'habitat très hétérogènes

Les conditions d'habitation des familles migrantes sont très disparates, que ce soit en termes d'accès à la propriété ou de taille du logement. Ainsi, parmi les familles composées d'un couple avec deux enfants, 57% des Allemands et 44% des Français vivent dans un logement de cinq pièces et plus. Cette proportion est inférieure à 8% pour les familles portugaises, turques et de Serbie-et-Monténégro. Les familles migrantes (toutes nationalités confondues) arrivées en Suisse après 1995 montrent, pour cet indicateur, une situation largement meilleure (49% vivent dans un logement d'au moins cinq pièces) que celles arrivées en Suisse avant cette date (15%).

Renseignements :

Philippe Wanner, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Neuchâtel, tél. : 032 718 39 35 ou 078 806 28 69

Centrale d'information sur le recensement de la population, tél. : 032 713 61 11 ou 032 713 62 10

Nouvelle parution :

Wanner P., Lerch M., Fibbi R., 2005, Familles et migration : le rôle de la famille sur les flux migratoires, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, N° de commande : 001-0052. Prix : 20.- (TVA non incluse)

Les générations face au marché du travail

Les évolutions récentes du marché du travail, tels que l'accroissement de l'activité des femmes, la montée du chômage, la tertiarisation ou la préretraite, touchent différemment les générations respectives. Ainsi, le chômage a principalement touché les générations nées après 1950, les plus anciennes ayant été épargnées. L'augmentation de l'activité des femmes est imputable à la large diffusion du travail à temps partiel, qui concerne également les générations nées dans la deuxième moitié du 20^e siècle. L'évolution de l'activité indépendante est également très nette pour les femmes d'une génération à l'autre. Finalement, l'avancée du secteur tertiaire se confirme, un changement structurel qui a concerné toutes les générations, d'hommes aussi bien que de femmes, nées au milieu du 20^e siècle.

Le marché du travail subit de profonds changements

De profondes évolutions caractérisent le marché du travail : l'entrée dans la vie active est de plus en plus tardive, en raison de la durée des études qui s'allonge. En outre, la transition entre la formation et l'emploi est devenue plus difficile pour les jeunes, plus touchés par le chômage que leurs aînés. Celui-ci est également de plus en plus marqué pour les personnes proches de l'âge de la retraite. Quant à la participation des femmes au marché du travail, elle est encore conditionnée par leur situation familiale. La comparaison des quatre derniers recensements permet une lecture des évolutions du marché du travail selon l'approche originale des générations : en particulier, celles nées depuis 1961 présentent des caractéristiques professionnelles souvent très différentes des générations plus anciennes.

Le taux de participation fluctue selon les générations et selon le sexe

Considérée par groupe d'âge, la tendance est à une réduction du taux de participation masculine au marché du travail, réduction particulièrement prononcée entre 1990 et 2000, quelle que soit l'année de naissance. Les générations de femmes sont en revanche à chaque âge caractérisées par une croissance de la participation au marché du travail. Par exemple, seules 61,0% des femmes nées en 1941-50 étaient actives entre 20 et 29 ans. Cette proportion augmente à 80,8% pour les générations 1971-80. Ainsi, le phénomène de retrait de la vie professionnelle dû à la maternité tend à s'estomper

au fil du temps, les générations 1961-70 ne semblent même plus en être touchées.

Le chômage touche plus les jeunes générations et les femmes

Les différentes générations sont diversement frappées par le chômage. Celles nées entre 1911 et 1940 ont été épargnées par ce phénomène. Celles de 1941-50 sont affectées principalement durant la seconde moitié de leur vie active. Par contre, les générations postérieures ont été confrontées au chômage dès les jeunes âges. Si les taux de chômage ont augmenté au fil du temps pour la génération masculine 1951-60, il semble en revanche que la génération 1961-70, particulièrement concernée par le chômage entre 20 à 29 ans, ait progressivement réussi son intégration au marché du travail, le taux de chômage diminuant avec l'avancée en âge. Pour les femmes, le niveau de chômage augmente systématiquement d'un recensement à l'autre.

Le temps partiel permet aux femmes d'être actives professionnellement

La croissance de la participation des femmes au marché de l'emploi s'explique essentiellement par l'augmentation du temps partiel. Pour les 30 à 39 ans, la proportion de femmes actives occupées à temps partiel est passée de 14,9% des générations 1931-40 à 32,9% pour les générations 1961-70. Chez les hommes, c'est le travail à temps complet qui domine encore largement. Toutefois, il recule d'un groupe de générations à l'autre. A l'âge de

30 à 39 ans, 97,5% des hommes nés entre 1931 et 1940 étaient actifs occupés à temps plein, contre 83,6% pour ceux nés entre 1961 et 1970. Cette diminution s'explique par l'augmentation conjointe de la non-activité professionnelle, du chômage et du travail à temps partiel.

Les femmes encore en retrait dans des postes à responsabilité, mais de plus en plus indépendantes

A chaque âge, l'augmentation de la part de l'activité indépendante est très nette pour les femmes d'une génération à l'autre, à partir des générations 1931-40. Les proportions d'indépendantes restent toutefois sensiblement inférieures à celles des hommes. Par exemple, entre 40 et 49 ans, la part d'indépendantes passe de 5,4% pour la génération 1921-30 à 10,9% pour la génération 1951-60, soit une multiplication par deux. Pour les hommes, les taux respectifs sont de 19% et 18%. De plus, à l'intérieur de la catégorie du travail indépendant, pour les 40 à 49 ans, seulement 2,5% des femmes des générations 1941-50 occupaient une fonction dirigeante, contre 13,3% de leurs homologues masculins.

L'essor du secteur des services se fait au détriment du secteur industriel

La croissance de la part du secteur tertiaire concerne autant les hommes que les femmes. De 40 à 49 ans, cette part est passée de 38,3% chez les hommes (57,3% chez les femmes) des générations 1921-30 à 61,1% (82,6% chez les femmes) pour les générations 1951-60. La mutation d'une économie industrielle vers une économie de services, particulièrement forte entre 1970 et 1990 a particulièrement touché les générations 1931-40 et 1941-50. Les générations les plus jeunes sont quant à elles entrées dans la vie active alors que l'économie était déjà largement dominée par le secteur tertiaire. Cette augmentation s'est faite au détriment du secteur secondaire, la part du secteur primaire restant stable.

Renseignements :

Jean-Paul Chaze, Université de Genève, Laboratoire d'économie appliquée, tél. : 022 379 89 08

Centrale d'information sur le recensement de la population, tél. : 032 713 61 11 ou 032 713 62 10

Nouvelle parution :

Chaze J.-P., Bilger M. et Schlessner C., 2005, Les générations face au marché du travail : évolution de la vie active de 1970 à 2000, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, N° de commande : 001-0054. Prix : 20.- (TVA non incluse)